



Rapport de gestion Année 2021



**Référence : RAPGESTION2021-V1.
Marc Barvais, Président.
Frédéric Rasic, Directeur général.**

Avec le soutien de



Wallonie



1 Table des matières

1	Table des matières	2
2	LES COMPTES ANNUELS (Article L1523-16 du CDLD)	3
2.1	Bilan	3
2.2	Compte de résultats	4
2.3	LES COMMENTAIRES FINANCIERS	5
2.3.1	Commentaires à l'ACTIF	5
2.3.2	Commentaires au PASSIF	7
2.3.3	Commentaires du COMPTE DE RESULTATS	9
2.3.4	Comparaison par rapport aux objectifs fixés.	12
2.4	LES INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	14
2.5	LES REGLES D'EVALUATION	18
3	LES PARTICIPATIONS	22
4	ANNEXES	23
4.1	Synthèse	24

2 LES COMPTES ANNUELS (Article L1523-16 du CDLD)

2.1 Bilan

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
ACTIFS		
<u>ACTIFS IMMOBILISES</u>	1 552 597,40	1 356 830,46
Immobilisations incorporelles	278 883,72	10 251,00
Immobilisations corporelles	1 273 122,48	1 345 988,26
A. Terrains et constructions	1 248 046,17	1 308 193,39
B. Installations, machines et outillage	3 078,24	3 591,28
C. Mobilier et matériel roulant	21 998,07	34 203,59
Immobilisations financières	591,20	591,20
<u>ACTIFS CIRCULANTS</u>	3 368 007,68	881 143,00
Créances à un an au plus	271 521,80	436 024,37
Créances commerciales	226 073,31	307 655,71
Autres créances	45 448,49	128 368,66
Valeurs disponibles	3 049 873,58	429 322,45
Comptes de régularisation	46 612,30	15 796,18
Montant total de l'actif	4 920 605,08	2 237 973,46
PASSIFS		
<u>CAPITAUX PROPRES</u>	490 198,48	352 892,08
Capital	0,00	0,00
Primes d'émission / Apports	63 496,65	63 363,09
Réserves	2 021,84	2 021,84
Bénéfice reporté	279 227,45	279 227,45
Bénéfice à reporter	145 452,54	
Subsides en capital	0,00	8 279,70
<u>DETTES</u>	4 430 406,60	1 885 081,38
Dettes à plus d'un an	1 028 761,25	1 093 849,92
Dettes à un an au plus	666 645,35	791 231,46
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	65 088,67	64 116,38
Dettes financières	0,00	0,00
Dettes commerciales	113 243,90	221 673,66
Dettes fiscales, salariales et sociales	488 312,78	505 441,42
Autre dettes	0,00	0,00
Comptes de régularisation	2 735 000,00	0,00
Montant total du passif	4 920 605,08	2 237 973,46

2.2 Compte de résultats

	2021	2020	Variation
Chiffre d'affaires	4 753 459,12	4 156 575,94	14,4%
Produits d'exploitation non récurrents	0,00	0,00	
Productions immobilisées	290 361,96	0,00	
Subsides	111 010,00	264 000,00	-58,0%
Subside fonctionnement	111 010,00	264 000,00	
Subside projets	0,00	0,00	
Autres produits et récupération de frais	64 570,97	53 178,88	21,4%
Total des produits d'exploitation	5 219 402,05	4 473 754,82	16,7%
Approvisionnements et TVA intracom	-942 570,79	-940 055,46	0,3%
Services et biens divers	-822 329,65	-565 595,28	45,4%
Total des charges d'exploitation	-1 764 900,44	-1 505 650,74	17,2%
Rémunérations, charges sociales et pensions	-3 101 088,92	-2 682 340,51	15,6%
Excédent Brut d'Exploitation (EBE)	353 412,69	285 763,57	23,7%
Amortissements	-111 592,28	-118 587,82	-5,9%
Réduction de valeur	-9 000,00	2 700,00	
Provisions pour risques et charges	0,00	0,00	
Autres charges d'exploitation	-15 676,95	-12 430,63	26,1%
Bénéfice d'exploitation	217 143,46	157 445,12	37,9%
Produits financiers	8 279,70	21 035,01	-60,6%
Charges financières	-20 312,63	-22 323,79	-9,0%
Bénéfice de l'exercice avant impôts	205 110,53	156 156,34	31,3%
Impôts sur le résultat	-59 657,99	-66 460,01	-10,2%
Bénéfice de l'exercice	145 452,54	89 696,33	62,2%

2.3 LES COMMENTAIRES FINANCIERS

2.3.1 Commentaires à l'ACTIF

2.3.1.1 ACTIFS IMMOBILISES

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES :

Les immobilisations incorporelles reprennent les valeurs résiduelles des frais de développements et s'élèvent à 278 883,72 €.

Nous avons comptabilisé en 2021 les frais en développements suivants :

Intitulé	Date	Taux	Montant
Production immobilisée 30/09/2021 – new Web	30/09/21	20,00%	90.411,66
Production immobilisée 31/12/2021 – new Web	31/12/21	20,00%	42.646,10
Production immobilisée 30/09/2021 – AES	30/09/21	33,33%	46.263,44
Production immobilisée 31/12/2021 – AES	31/12/21	33,33%	12.292,97
Production immobilisée 31/12/2021 – Sources Authentiques	31/12/21	20,00%	1.993,12
Production immobilisée 31/12/2021 – Intranet	31/12/21	33,33%	25.699,19
Production immobilisée 31/12/2021 – Plone 5	31/12/21	33,33%	3.713,34
Production immobilisée 30/09/2021 – GED	30/09/21	20,00%	62.055,02
Production immobilisée 31/12/2021 – GED	31/12/21	20,00%	5.287,12

IMMOBILISATIONS CORPORELLES :

Les immobilisations corporelles s'élèvent à 1 273 122,48 €.

Les immobilisations corporelles sont constituées :

- de terrains et constructions (incluant les aménagements) :
Le patrimoine immobilier de l'intercommunale (bâtiment de notre siège social) représente 1 248 046,17 € ;
- les installations, machines et outillages comprennent essentiellement des frais d'installation informatique pour un total de 3 078,24 € ;
- le mobilier se compose du matériel de bureau du site et du matériel informatique (ordinateurs, logiciels et téléphonie) pour un total de 21 998,07 €.

IMMOBILISATIONS FINANCIERES :

Les immobilisations financières (591,20 €) reprennent la participation détenue à hauteur de 6,20 € dont le détail est repris dans le rapport sur les participations. Ce poste inclut également les cautions et garanties pour un total de 585,00 €.



2.3.1.2 ACTIFS CIRCULANTS

CREANCES A UN AN AU PLUS :

Les créances commerciales s'élèvent à 226 073,31 €. Elles se composent principalement des créances clients (222 272,62 €) et d'une créance client douteuse pour laquelle une réduction de valeur de 100% a été décidée (50% complémentaire en 2021 - 9 000,00 €).

Les autres créances s'élèvent à 45 448,49 €. Elles se composent principalement des subsides de la Région Wallonne à recevoir (11 101,00 €) et des impôts belge à récupérer (33 336,13 €).

VALEURS DISPONIBLES :

Les valeurs disponibles représentent la trésorerie opérationnelle pour 3 049 873,58 €. Celle-ci est utilisée au bon fonctionnement de l'intercommunale.

COMPTES DE REGULARISATION :

Les comptes de régularisation intègrent des charges à reporter pour un montant de 46 612,30 €.



2.3.2 Commentaires au PASSIF

2.3.2.1 CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres s'élèvent à 490 198,48 €, comprenant les apports et les réserves. Les capitaux propres constituent une garantie de solvabilité et d'autofinancement de l'intercommunale.

APPORTS :

Les apports réalisés par les Pouvoirs locaux membres à l'issue de l'exercice 2021 s'élèvent à 63 496,65 €. Les parts sont valorisées à 3,71 € pour les parts B et 18,55 € pour les parts A.

Nombre de part A : 2907

Nombre de part B : 2580

iMio compte au 31/12/2021 362 membres (dont plus de 89% des villes et communes Wallonnes) répartis comme suit :

Catégorie de membres	Nbr de membres
Commune et Ville	234
Province	3
CPAS	90
Zone de Police	8
Zone de secours	10
Intercommunales	11
RCA	6
TOTAL	362

Voici la liste des Pouvoirs locaux ayant adhéres en 2021 :

1	CPAS	Jemeppe-sur-Sambre, Place Communale, 19 à 5190 Jemeppe-sur-Sambre
2	Interco	SPI - Rue du Vertbois, 11 à 4000 Liège
3	Commune	Bernissart - Grand Place à 7320 Bernissart
4	Interco	ISBW - Rue de Gembloux, 2 à 1450 Chastre
5	CPAS	Onhaye - Rue Albert Martin, 3 à 5520 Onhaye
6	CPAS	Trois-Ponts-Place Communale, 1 A à 4980 Trois-Ponts
7	CPAS	Enghien - Rue d'Hooves, 109 à 7850 Enghien
8	CPAS	Walcourt - Allée du 125ème Régiment d'Infanterie, 1 à 5650 Walcourt
9	Commune	Walcourt - Place de l'Hôtel de Ville, 3 à 5650 Walcourt
10	Commune	Kelmis - Rue de l'Eglise, 31 à 4720 La Calamine
11	CPAS	Berloz - Rue Richard Orban, 12 à 4257 Berloz
12	CPAS	Honnelles - Rue d'en Haut, 32 à 7387 Roisin
13	Zone de Secours	NAGE - Chaussée de Liège 55 à 5100 Namur (Jambes)
14	RCA	ADLU - Avenue de l'Europe, 13 à 6000 Charleroi

15	CPAS	Bernissart - Rue Joseph Wauters, 10 - 12 à 7321 Blaton
16	RCA	Ath - Rue de Pintamont, 54 - 7800 Ath
17	CPAS	Jalhay - Place du Marché, 164 à 4845 Jalhay
18	CPAS	Vaux-sur-Sûre, Chaussée de Neufchâteau, 34 à 6640 Vaux-sur-Sûre
19	Interco	IDELUX Environnement - Drève de l'Arc-en-Ciel, 98 à 6700 Arlon
20	CPAS	LesBonsVillers -Place De Frasnés 1-6210 LesBonsVillers
21	Commune	Lobbès, Rue du Pont, 1 à 6540 Lobbès
22	CPAS	Courcelles - Rue Baudouin 1er, 119 à 6180 Courcelles
23	Zone de police	Orneau-Mehaigne - Chaussée de Tirlemont, 105 à 5030 Gembloux
24	CPAS	Aiseau Presles rue du Centre 79 à 6250 Aiseau Presles
25	CPAS	Andenne rue de l'Hôpital, 20 – 5300 Andenne
26	CPAS	Spa - Rue Hanster, 8 à 4900 Spa
27	CPAS	Ferrières - Rue de Lognoul, 6 à 4190 Ferrières
28	CPAS	Oupeye- Rue sur les vignes 37 - 4680 Oupeye
29	CPAS	Walhain, Rue Chapelle Ste-Anne 12 à 1457 Walhain
30	Commune	Anthisnes - rue de l'Hotel de Ville 1 - 4160 Anthisnes

La RCA Le Carmel a décidé de ne plus être membre de notre intercommunale.

Le registre des associés est repris en annexe du rapport.

RESERVES :

La réserve statutairement indisponible s'élève à 2.021,84 €.

2.3.2.2 DETTES

DETTES A PLUS D'UN AN :

Les dettes à plus d'un an sont composées de la dette financière contractée auprès d'une banque pour l'acquisition de notre bâtiment (sous déduction des tranches des exercices précédents et de la tranche échéant dans l'année) pour un total de 1 028 761,25 € en 2021.

DETTES A UN AN AU PLUS :

Les dettes à un an au plus s'élèvent à 666 645,35 € et regroupent les tranches d'emprunts échéant dans l'année pour 65 088,67 € ainsi que les dettes commerciales pour 113 243,90 €. Les dettes fiscales, salariales et sociales s'élèvent à 488 312,78 € et reprennent le solde des rémunérations 2021 à payer en 2022, le pécule de vacances, les reports des congés 2021.

2.3.3 Commentaires du COMPTE DE RESULTATS

	2021	2020	Variation 2020/2021	Variation 2020/2021 (%)
Chiffre d'affaires	4 753 459,12	4 156 575,94	596 883,18	14,36%
Subsides	111 010,00	264 000,00	-152 990,00	-57,95%
Productions immobilisées	290 361,96	0,00	290 361,96	
Autres produits et récupération de frais	64 570,97	53 178,88	11 392,09	21,42%
Total des produits d'exploitation	5 219 402,05	4 473 754,82	745 647,23	16,67%
Approvisionnements	-942 570,79	-940 055,46	2 515,33	0,27%
Services et biens divers	-822 329,65	-565 595,28	256 734,37	45,39%
Total des charges d'exploitation	-1 764 900,44	-1 505 650,74	259 249,70	17,22%
Rémunérations, charges sociales et pensions	-3 101 088,92	-2 682 340,51	418 748,41	15,61%
Excédent Brut d'Exploitation (EBE)	353 412,69	285 763,57	67 649,12	23,67%
Amortissements	-111 592,28	-118 587,82	-6 995,54	-5,90%
Réduction de valeur	-9 000,00	2 700,00	11 700,00	
Autres charges d'exploitation	-15 676,95	-12 430,63	3 246,32	26,12%
Bénéfice d'exploitation	217 143,46	157 445,12	59 698,34	37,92%
Produits financiers	8 279,70	21 035,01	-12 755,31	-60,64%
Charges financières	-20 312,63	-22 323,79	-2 011,16	-9,01%
Bénéfice de l'exercice avant impôts	205 110,53	156 156,34	48 954,19	31,35%
Impôts sur le résultat	-59 657,99	-66 460,01	-6 802,02	-10,23%
Bénéfice de l'exercice	145 452,54	89 696,33	55 756,21	62,16%

Le total des produits hors subsides est de 98 %.

Le regroupement suivant nos axes analytiques donne ceci :

	2021	2020	Variation
Chiffre d'affaire	4 753 459,12 €	4 156 575,94 €	14,4%
Productions immobilisées	290 361,96 €		
Ensemble des charges en personnel	(3 299 312,71) €	(2 885 099,46) €	14,4%
Sous-traitance & hébergement	(942 570,79) €	(940 055,46) €	0,3%
Marge S/ activité	801 937,58 €	331 421,02 €	142,0%
Frais lié au bâtiment	(72 702,39) €	(76 071,60) €	-4,4%
Frais généraux	(98 184,65) €	(91 358,39) €	7,5%
Frais généraux "légaux" (compta, rév, etc)	(127 751,05) €	(93 170,48) €	37,1%
Prestations pour immobilisations	(225 042,99) €		
Marketing & Communication	(43 345,01) €	(58 968,52) €	-26,5%
Jetons de présence	(21 426,69) €	(20 111,70) €	6,5%
Divers - Taxes	(7 071,69) €	(4 731,18) €	49,5%
Consommation subsides	8 279,70 €	21 035,01 €	-60,6%
Subsides accordés	111 010,00 €	264 000,00 €	-58,0%
EBITDA - Analytique	325 702,81 €	272 044,16 €	19,7%
Amortissements et réduction de valeur	(120 592,28) €	(115 887,82) €	4,1%
EBIT - Analytique	205 110,53 €	156 156,34 €	31,3%
Charges de dettes	- €	- €	
Impôts sur le résultat	(59 657,99) €	(66 460,01) €	-10,2%
Résultat final	145 452,54 €	89 696,33 €	62,2%

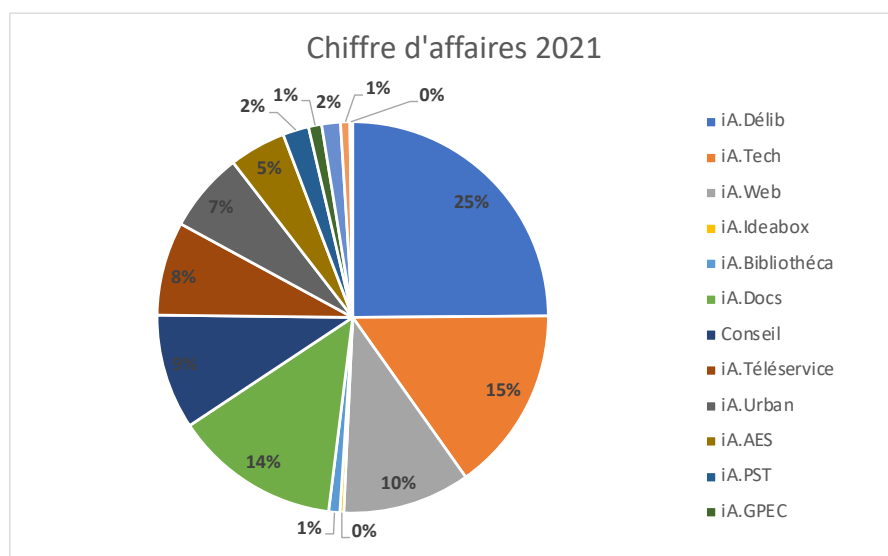
2.3.3.1 Chiffre d'affaires.

Le chiffre d'affaires pour 2021 s'établit à 4 753 459,12 € en progression de 14,36% par rapport à 2020.

Cette croissance est à mettre en relation avec l'excellente dynamique commerciale actuelle et l'adhésion massive des Pouvoirs locaux à notre démarche de mutualisation.

La pandémie de la Covid n'a pas eu de réel impact sur notre activité en 2021.

La ventilation du chiffre d'affaires est la suivante :



Solutions	2021	2020	Variation 2020/2021
iA. Délib	1 182 708,47 €	1 030 404,13 €	14,78%
iA. Tech	727 842,24 €	749 420,31 €	-2,88%
iA. Web	500 925,94 €	524 115,44 €	-4,42%
iA. Ideabox	15 176,20 €	23 446,50 €	-35,27%
iA. Bibliothéca	43 911,62 €	- €	
iA. Docs	651 566,04 €	466 005,37 €	39,82%
Conseil	452 014,76 €	400 259,77 €	12,93%
iA. Téléservice	367 866,87 €	319 316,95 €	15,20%
iA. Urban	314 089,50 €	282 155,84 €	11,32%
iA. AES	222 486,10 €	158 787,33 €	40,12%
iA. PST	102 155,28 €	89 834,82 €	13,71%
iA. GPEC	51 633,35 €	59 909,48 €	-13,81%
Espace de stockage	73 600,00 €	52 920,00 €	39,08%
Centrale GRH	36 412,75 €	- €	
iA. GED	11 070,00 €	- €	
Total	4 753 459,12 €	4 156 575,94 €	14,36%

2.3.3.2 Production des immobilisés.

L'activation des immobilisations au niveau des frais de développements a pour conséquence une production immobilisée de 290 361,96 €.



2.3.3.3 Ensemble des charges en personnel.

L'augmentation de la charge salariale est de 14,4% par rapport à 2020.

Cette augmentation s'explique par :

- l'accroissement de notre équipe de 6 ETP en 2020 et 4 ETP en 2021 pour nous permettre de faire face au volume en constante croissance de notre activité ;
- l'augmentation du coût lié au report des congés non pris.

Ce poste reprend l'ensemble des charges en personnel et notamment :

- Les rémunérations ;
- Véhicules et frais de déplacement ;
- Frais en personnel ;
- Les assurances ;
- Les charges sociales ;
- ...

2.3.3.4 Sous-traitance & hébergement.

Ce poste reprend les frais d'hébergement ainsi que tous les frais d'achat et de prestations relatifs à nos solutions.

Le volume de sous-traitance est resté stable (augmentation de 0,3%) par rapport à 2020.

2.3.3.5 Marge S/ activité.

La marge sur activité s'établit à 801 937,58 €

2.3.3.6 Frais généraux (suivant le rapport analytique).

Ce poste reprend l'ensemble de nos frais de fonctionnement suivant les regroupements faits dans nos axes analytiques.

Nos frais généraux ont augmenté (7,5%) par rapport à 2020. Cette augmentation est principalement due à la période post covid et la reprise partielle des activités normale (comparativement à 2020).

2.3.3.7 Prestations pour immobilisations

Cela correspond aux prestations relatives aux investissements en développements.

2.3.3.8 Jetons de présence.

Ce poste reprend les jetons de présence de l'ensemble de nos administrateurs à l'exclusion des rémunérations du président et du vice-président qui sont repris dans le poste charges en personnel.

2.3.3.9 Subsidés accordés.

Nos subsides diminuent conformément à notre business plan.



Cette diminution (-58% du subside de fonctionnement) traduit notre trajectoire de self-support à l'horizon 2022.

2.3.3.10 Consommation subsides.

Il s'agit de la consommation des subsides en investissement pour les développements des années précédentes.

2.3.3.11 EBITDA suivant notre analytique

L'EDITDA suivant notre analytique s'établit à 325 702,81 €.

2.3.3.12 Amortissements.

La charge d'amortissement provient de l'amortissement de notre bâtiment, des frais de développements, de l'installation informatique, du mobilier et du matériel (informatique, téléphonie, ...).

2.3.3.13 EBIT suivant notre analytique

L'EBIT suivant notre analytique s'établit à 205 110,53 €.

2.3.3.14 Résultat final

Le résultat final s'établit à 145 452,54 €.

2.3.4 Comparaison par rapport aux objectifs fixés.

	Budget 2021	2021	Variation budget	Variation budget
Chiffre d'affaire	4 270 000,00 €	4 753 459,12 €	11,3%	483 459,12 €
Productions immobilisées	- €	290 361,96 €		
Ensemble des charges en personnel	(3 000 000,00) €	(3 299 312,71) €	10,0%	299 312,71 €
Sous-traitance & hébergement	(800 000,00) €	(942 570,79) €	17,8%	142 570,79 €
Marge S/ activité	470 000,00 €	801 937,58 €	70,6%	
Frais lié au bâtiment	(100 000,00) €	(72 702,39) €	-27,3%	(27 297,61) €
Frais généraux	(90 000,00) €	(98 184,65) €	9,1%	8 184,65 €
Frais généraux "légaux" (compta, rév, etc)	(100 000,00) €	(127 751,05) €	27,8%	27 751,05 €
Prestations pour immobilisations		(225 042,99) €		
Marketing & Communication	(90 000,00) €	(43 345,01) €	-51,8%	(46 654,99) €
Jetons de présence	(30 000,00) €	(21 426,69) €	-28,6%	(8 573,31) €
Divers - Taxes	(2 000,00) €	(7 071,69) €	253,6%	5 071,69 €
Consommation subsides	- €	8 279,70 €		8 279,70 €
Subsides accordés	100 000,00 €	111 010,00 €	11,0%	11 010,00 €
EBITDA - Analytique	158 000,00 €	325 702,81 €	106,1%	
Amortissements et réduction de valeur	(100 000,00) €	(120 592,28) €	20,6%	20 592,28 €
EBIT - Analytique	58 000,00 €	205 110,53 €	253,6%	
Charges de dettes	(3 000,00) €	- €		(3 000,00) €
Impôts sur le résultat	(50 000,00) €	(59 657,99) €	19,3%	9 657,99 €
Résultat final	5 000,00 €	145 452,54 €		



Au regard des objectifs que nous nous étions fixés lors de l'assemblée générale, il est à remarqué que nos résultats diffèrent fortement principalement sur le chiffre d'affaires, les charges en personnel et certains frais (hébergement OVH, frais de bâtiment, frais en marketing et investissement en développements).

Chiffre d'affaires :

En terme de chiffre d'affaires, nous avons réalisé 111,3% des objectifs qui avaient été fixés. Cela s'explique par l'excellente dynamique commerciale ayant débouché sur 237 nouvelles commandes en 2021 représentant un chiffre d'affaires commandé de 1 515 241,49 € . Nous avons également lancé 3 nouveaux produits non initialement budgétés.

Solutions	Budget 2021	2021	Variation budget	Variation budget (%)
iA.Délib	1 050 000,00 €	1 182 708,47 €	132 708,47 €	12,6%
iA.Tech	755 000,00 €	727 842,24 €	(27 157,76) €	-3,6%
iA.Web	550 000,00 €	500 925,94 €	(49 074,06) €	-8,9%
iA.Ideabox	- €	15 176,20 €	15 176,20 €	
iA.Bibliothéca	- €	43 911,62 €	43 911,62 €	
iA.Docs	470 000,00 €	651 566,04 €	181 566,04 €	38,6%
Conseil	370 000,00 €	452 014,76 €	82 014,76 €	22,2%
iA.Téléservice	320 000,00 €	367 866,87 €	47 866,87 €	15,0%
iA.Urban	350 000,00 €	314 089,50 €	(35 910,50) €	-10,3%
iA.AES	180 000,00 €	222 486,10 €	42 486,10 €	23,6%
iA.PST	100 000,00 €	102 155,28 €	2 155,28 €	2,2%
iA.GPEC	50 000,00 €	51 633,35 €	1 633,35 €	3,3%
Espace de stockage	75 000,00 €	73 600,00 €	(1 400,00) €	-1,9%
Centrale GRH	- €	36 412,75 €	36 412,75 €	
iA.GED	- €	11 070,00 €	11 070,00 €	
Total	4 270 000,00 €	4 753 459,12 €	483 459,12 €	11,3%

Charges en personnel :

Compte tenu du volume des commandes et de la charge de travail, le conseil d'administration a décidé de revoir le plan d'engagement et a autorisé le recrutement de personnel complémentaire (engagement de 6 ETP en 2020 et 4 ETP en 2021).

Cela s'est traduit par une augmentation des frais en personnel de 10% par rapport à nos prévisions.

Variation dans les frais :

Le volume de sous-traitance a fortement augmenté. Cette augmentation est principalement liée à l'augmentation des investissements en développements.

La pandémie et le télétravail ont eu pour conséquence :

- Une diminution des frais de bâtiment ;
- Une diminution des frais de carburant ;
- Une diminution des frais en marketing vu l'annulation des évènements.



2.4 LES INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

L'article 1523-16 du CDLD prescrit que « Les administrateurs établissent [...]un rapport dans lequel ils rendent compte de leur gestion. »

Le Code des sociétés et des associations « CSA » fixe le contenu du rapport de gestion à l'article 3:6.

Outre ces éléments, les informations suivantes sont communiquées à l'assemblée générale :

1. RISQUES ET INCERTITUDES

Le conseil d'administration ne peut préjuger des risques inhérents à toute activité économique et qui pourraient modifier les perspectives de la société.

Tenant compte des comptes annuels de la société, aucun risque majeur n'est à signaler quant à la continuité de l'entreprise.

2. EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun élément important n'est à signaler.

3. CIRCONSTANCES SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE INFLUENCE NOTABLE SUR LE DEVELOPPEMENT DE LA SOCIETE

La crise géopolitique actuelle, l'augmentation des frais énergétiques ainsi que l'inflation ayant un impact sur les frais de personnel (indexation de 4% non budgétée par exemple) auront indéniablement un impact sur nos activités pour l'année 2022. Il est néanmoins impossible à ce stade d'en évaluer exactement l'importance.

4. SUCCURSALES DE LA SOCIETE

Néant.

5. JUSTIFICATION DES REGLES COMPTABLES DE CONTINUTE

Néant.

6. UTILISATION D'INSTRUMENTS FINANCIERS

L'intercommunale n'a pas pour politique de recourir à l'usage d'instruments financiers particuliers l'exposant à des risques financiers.

7. ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Nous avons pris en compte dans les immobilisations incorporelles les frais de recherche et développement des projets suivants :

Nom du projet	Description
Nouvelle version iA.SmartWeb + ajout guichet et version WPA	<p>Ces dernières années, une série de normes et de pratiques ont conduit les Pouvoirs publics à adapter leurs outils de communication vers le citoyen. Le site web communal est évidemment une des premières cibles visées par ces évolutions.</p> <p>Le modèle de site communal élaboré par iMio dans sa version actuelle, possède une architecture trop monolithique et vieillissante pour pouvoir faire face à ce défi.</p> <p>Ce projet consiste à concevoir un espace de communication unifié permettant de dématérialiser les échanges entre le citoyen et sa ville.</p> <p>Outre le respect des nouvelles directives européennes en matière d'accessibilité, le RGPD et avec les bonnes pratiques des stratégies d'eGouvernement qu'elles soient locales ou européennes (open data, principe only once, interopérabilité, ...), cette plateforme regroupera une série de services transactionnels (démarches administratives) et informationnels (le contenu traditionnel du site web communal, les décisions des conseils communaux, ...).</p> <p>Concrètement, cela se traduit par une intégration forte entre deux produits d'iMio : la plateforme iA.Téléservices pour la partie transactionnelle et iA.Smartweb pour l'informationnel.</p> <p>iA.Smartweb+, résultat de cette "fusion" devra donc offrir une expérience utilisateur cohérente et fluide au citoyen et une grande facilité de gestion pour l'agent communal.</p>
Réécriture du projet AES	<p>Le produit a été originellement conçu pour par un Pouvoir locaux pour ses propres besoins.</p> <p>Une première adaptation a été réalisée lors de la reprise du projet par iMio en 2015 afin d'assurer la mise à disposition du logiciel à d'autres acteurs locaux.</p> <p>Les fonctionnalités sensibles et l'architecture générale n'ont toutefois pas été adressées par ce premier travail de refactoring.</p> <p>Il en résulte que l'augmentation du nombre de clients et l'ajout de nouvelles fonctionnalités ont révélé une série de faiblesses telles que des lenteurs, erreurs comptables, fuite de données, ergonomie nécessitant une réécriture profonde du projet pour les éliminer.</p> <p>Cette réécriture à partir de zéro est l'objet de ce projet.</p> <p>Techniquement elle sera menée en tenant compte des principes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Utilisation de la version 15 du framework Odoo (actuellement il s'agit de la version 9) • Utilisation autant que possible des entités de données et modules de la version communautaires du framework • Réécrire le code en se basant sur les mécanismes de gestion des données du framework (object relational mapping - ORM) • Mettre en place une procédure de migration • Améliorer l'interface utilisateur vers le responsive
Sources authentiques	<p>En tant que service public (cfr statuts), iMio, en plus des obligations légales liées à son activité de production de logiciel, s'inscrit dans les politiques d'eGouvernement locales et européennes. Le principe "only once" de la</p>

	<p>commission européenne doit donc être intégré à la conception de ses logiciels,notamment par le biais de sources authentiques.</p> <p>L’objectif de ce projet est l’implémentation du concept de sources authentiques aussi bien au sein des logiciels libres développés par l’intercommunale que pour ceux acquis “sur étagère”.</p> <p>On visera ici plus spécifiquement les produits suivants :</p> <p>iA.Téleservices : pour éviter au citoyen de compléter les données d’un formulaire si un Pouvoir public (local, régional, fédéral) les possède déjà.</p> <ul style="list-style-type: none"> • iA.Urban : dans le cadre du lien entre les logiciels SPW développés dans le cadre du projet des permis d’environnement (PE/PU) et la backoffice de la ville. • iA.Tech/iA.Téleservices : assurer le flux digital de bout en bout entre l’outil de gestion des signalements “FixMyStreet” et le logiciel utilisé par le services technique de la ville
Intranet iA.Quaive	<p>Espace de communication interne du Pouvoir local.</p> <p>Cet “intranet de productivité” allie la diffusion d’information (notes de service, actualités, règlements, procédures, ...) à la possibilité pour chaque service de créer son propre espace de travail structurant et collaboratif via l’édition en ligne de documents.</p> <p>Ce portail a également pour objectif de gérer de manière centralisée le flux d’activités et d’informations provenant d’autres applications conçues par iMio. “Quaive” utilisant les mêmes technologies que les autres produits développés par iMio, une économie d’échelle est réalisées pour le service d’hébergement.</p>
Permis de logement	<p>Un permis de location est exigé pour certains types de logements, ceux-ci doivent répondre à des critères minimaux de qualité : salubrité, superficie habitable, nombre de pièces, inviolabilité du domicile et respect de la vie privée.</p> <p>Ce projet consiste à développer un logiciel permettant au service logement de recenser les logements de la ville, pour ensuite leur attribuer des dossiers (permis de location, constat d’immeuble inoccupé, ...).</p>
Migration Plone5	<p>L’objectif de ce projet est d’adapter les applications utilisant le framework Plone à la version 5.</p>
GED	<p>L’objectif de ce projet est de dématérialiser l’administration des pouvoirs locaux en construisant une plateforme documentaire qui</p> <ul style="list-style-type: none"> • centralise et rend accessible les documents produits par les applications verticales • permet de digitaliser une série de processus documentaire • reprend/indexe les fichiers des file systems <ul style="list-style-type: none"> ○ intégrant la signature électronique ○ et à terme l’archivage électronique <p>Il s’agit également de mettre les ressources nécessaires pour assister les pouvoirs locaux dans la transformation des rôles et compétences;</p> <p>La simplification administrative, la gestion zéro papier, la facilitation du télétravail, une plus grande efficacité et un confort accru des équipes ainsi que la sécurité des données sont au cœur de ce projet.</p>



Avec les durées d'amortissement suivantes :

Nom du projet	Durée amortissement
Nouvelle version iA.SmartWeb + ajout guichet et version WPA	5 ans
Réécriture du projet AES	3 ans
Sources authentiques	5 ans
Intranet iA.Quaive	3 ans
Permis de logement	5 ans
Migration Plone5	3 ans
GED	5 ans

8. JUSTIFICATION DE L'INDEPENDANCE ET DE LA COMPETENCE EN MATIERE DE COMPTABILITE ET D'AUDIT D'AU MOINS UN MEMBRE DU COMITE D'AUDIT

Vu les statuts de l'intercommunale "Constitution, composition, mission":

Le conseil d'administration constitue en son sein un comité d'audit.

Le comité d'audit est composé de membres du conseil d'administration qui ne sont pas membres du bureau exécutif. Le nombre maximum de membres du comité d'audit ne peut pas être supérieur à vingt-cinq pourcents du nombre de membres de conseil d'administration.

Le président du comité d'audit est désigné par les membres du comité.

Au moins un membre du comité d'audit dispose d'une expérience pratique et/ou de connaissances techniques en matière de comptabilité ou d'audit.

Le titulaire de la fonction dirigeante au sein de l'intercommunale est systématiquement invité aux réunions, avec voix consultative.

Le conseil d'administration définit les missions du comité d'audit, lesquelles comprennent au minimum les missions suivantes :

1° la communication au conseil d'administration d'informations sur les résultats du contrôle légal des comptes annuels et, le cas échéant, des comptes consolidés et d'explications sur la façon dont le contrôle légal des comptes annuels et, le cas échéant, des comptes consolidés ont contribué à l'intégrité de l'information financière et sur le rôle que le comité d'audit a joué dans ce processus ;

2° le suivi du processus d'élaboration de l'information financière et présentation de recommandations ou de propositions pour en garantir l'intégrité ;

3° le suivi de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques de l'intercommunale ou de l'organisme ainsi que du suivi de l'audit interne et de son efficacité ;

4° le suivi du contrôle légal des comptes annuels et, le cas échéant, des comptes consolidés, en ce compris le suivi des questions et recommandations formulées par le commissaire du Gouvernement et, le cas échéant, par le réviseur d'entreprises chargé du contrôle légal des comptes consolidés ;

5° l'examen et suivi de l'indépendance du commissaire du Gouvernement et, le cas échéant, du réviseur d'entreprises chargé du contrôle légal des comptes consolidés, en particulier pour ce qui concerne le bien-fondé de la fourniture de services complémentaires à la société.

Le comité d'audit fait régulièrement rapport au conseil d'administration sur l'exercice de ses missions, au moins lors de l'établissement par celui-ci des comptes annuels, et le cas échéant, des comptes consolidés.

Vu que madame Emmanuelle Lelong est avocate d'affaire et possède l'expertise technique et juridique pour auditer le fonctionnement de l'intercommunale;

Vu l'expérience acquise par l'équipe proposée en matière de gestion et de bonne gouvernance;



Vu que l'équipe proposée dispose donc de l'expérience pratique et de toutes les compétences techniques en matière de gouvernance, de comptabilité et d'audit;

Le Conseil d'Administration a décidé à l'unanimité de désigner comme membre du Comité d'audit Rudy Delhaise, Damien Wathelet, Emmanuelle Lelong et Bernard Löwenthal.

Ces personnes sont expérimentées dans la gestion. Le Conseil d'Administration est d'avis que ces personnes peuvent également être considérées comme indépendantes.

Le comité d'audit s'est réuni le 11/03/2022 avec le collège des réviseurs.

2.5 LES REGLES D'EVALUATION

Suivant les décisions du Conseil d'Administration, les règles d'évaluation suivantes ont été appliquées pour l'établissement des comptes :

FRAIS D'ETABLISSEMENT

Les frais d'établissement sont pris en charge au moment où ils sont engagés.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (Articles 3 :38 à 3 :39 de l'AR du CSA)

Ces immobilisations sont valorisées à leur coût de revient ou prix d'acquisition, ou à leur valeur d'utilisation si celle-ci est inférieure.

Les frais accessoires liés à l'acquisition d'immobilisations incorporelles sont comptabilisés à l'actif du bilan et font l'objet d'amortissements au même rythme que le principal.

Les immobilisations incorporelles autres que celles acquises de tiers, ne sont portées à l'actif pour leur coût de revient que dans la mesure où celui-ci ne dépasse pas une estimation prudemment établie de la valeur d'utilisation de ces immobilisations ou de leur rendement futur pour la société.

Les immobilisations dont l'utilisation sont limitées dans le temps sont amorties sur la durée de vie utile estimée, à savoir :

Libellé actif	Méthode	Tx. Min.	Tx Max.
Licence	Linéaire	10%	33.33%
Frais de développement	Linéaire	10%	33.33%

Ces taux seront appliqués prorata temporis à partir du jour qui suit l'acquisition.

Des amortissements complémentaires ou non récurrents sont appliqués lorsque leur valeur comptable dépasse leur valeur d'utilisation par l'entreprise. D'autre part, si des immobilisations incorporelles cessent d'être affectées durablement à l'activité de l'entreprise, un amortissement non récurrent est acté pour ramener leur évaluation à la valeur probable de réalisation.

Les immobilisations incorporelles dont l'utilisation n'est pas limitée dans le temps font l'objet de réduction de valeur en cas de dépréciation durable.



Plus spécifiquement, les frais de développement des projets informatiques seront comptabilisés en immobilisation incorporelle à la fin de chaque trimestre et seront amortis à partir du 1^{er} jour du trimestre suivant.

Chaque projet informatique sera individualisé et fera l'objet d'un plan d'amortissement spécifique dont la durée d'amortissement sera en conformité avec les présentes règles d'évaluation.

Chaque plan sera validé par le conseil d'administration sans que pour autant ce soit considéré comme une modification des règles d'évaluation.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Elles sont évaluées à leur prix d'acquisition, de revient, ou valeur d'apport, y compris les frais accessoires, conformément aux articles 3-14, 3-15 et 3-17 de l'A.R. du 29/04/2019.

Les immobilisations corporelles à utilisation limitée dans le temps font l'objet d'amortissements linéaires aux taux suivants :

- Immeubles : 3% (linéaire)
- Installations : 10% (linéaire)
- Machines et outillage : 20% (linéaire)
- Mobilier et matériel de bureau : 20% (linéaire)
- Matériel roulant : 20% (linéaire)
- Matériel informatique : 33,33% (linéaire)
- Aménagement des locaux : 10% (linéaire)
- Frais accessoires : 0% - 100% (linéaire)

Les amortissements sont calculés prorata temporis en fonction de la date d'acquisition et en nombre de jour pour les immobilisations dont la mise en service est directe.

Immeubles :

Concernant l'immeuble acquis en 2017, dont la partie terrain et construction ont fait l'objet d'un investissement sur base de la valeur d'acquisition, les règles suivantes seront d'application :

- Tous les travaux de maintien de l'actif qui seront effectués par la suite feront l'objet d'une prise en charge directe ;
- Par contre, tout ce qui concourt à augmenter la valeur du patrimoine immobilier fera l'objet d'un investissement.

Matériel informatique :

A dater de l'exercice comptable 2018, le seuil absolu à partir duquel l'on comptabilise une immobilisation est fixé à 3.000,00 euros ; en dessous de ce montant, il y a prise en charge immédiate.

Par dérogation au paragraphe précédent, à l'occasion d'un nouvel engagement, le premier équipement, qui a été acheté par IMIO et fourni au nouvel engagé, fait l'objet d'un investissement, quel que soit le prix d'acquisition de l'équipement.

Frais accessoires :

Les frais accessoires sont amortis de 0 à 100%.



Les frais accessoires sur terrains quant à eux subissent une réduction de valeur l'année de l'acquisition.

Les immobilisations corporelles peuvent faire l'objet d'une réévaluation lorsque la valeur de celles-ci, déterminée en fonction de leur utilité pour l'entreprise, présente un excédent certain et durable par rapport à leur valeur comptable.

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les participations et créances sont inscrites à leur prix d'acquisition déduction faite des montants non appelés. Toutefois, une évaluation individuelle de chaque participation est établie en tenant compte de différents critères tels que la situation, la rentabilité et les perspectives de la société dans laquelle une participation est détenue.

Les créances et les cautionnements sont inscrits à leur valeur nominale.

Les moins-values constatées sur les immobilisations financières font l'objet de réductions de valeur selon le prescrit de l'article 3-44 de l'A.R. du 29/04/2019.

CREANCES A PLUS D'UN AN ET A UN AN AU PLUS

Les créances sont reprises à leur valeur nominale conformément à l'article 3-45 de l'A.R. du 29/04/2019.

Les créances font l'objet de réductions de valeur si des risques de non-récupération, de moins-value ou de dépréciations probables existent.

Lorsqu'il apparaît qu'une créance est définitivement perdue, cette perte est directement enregistrée au compte de résultats.

Au moins annuellement, une évaluation, par le conseil d'administration, est faite au niveau des créances commerciales en vue d'appliquer d'éventuelles réductions de valeur. Cette comptabilisation éventuelle se fait sur base de documents probants, tels que rappels, recommandés, courriers d'avocats, justifiant cette prise de décision.

STOCKS ET COMMANDES EN COURS D'EXECUTION

Les en-cours de fabrication sont évalués à leur coût de revient (article 3-15 de l'A.R. du 29/04/2019) éventuellement majorés, compte tenu du degré d'avancement des travaux, de l'excédent du prix stipulé au contrat par rapport au coût de revient conformément à l'article 3-49 de l'A.R. du 29/04/2019.

PLACEMENTS DE TRESORERIE ET VALEURS DISPONIBLES

Les composants de ces rubriques sont repris à leur valeur nominale.

Les placements de trésorerie et les valeurs disponibles font l'objet de réductions de valeur, conformément à l'article 3-52 de l'A.R. du 29/04/2019.

PLUS-VALUES DE REEVALUATION

Les plus-values de réévaluation sont traitées en conformité à l'article 3-35 de l'A.R. du 29/04/2019.

SUBSIDES RECUS EN CAPITAL



Les subsides en capital sont repris pour les montants reçus, déduction faite des impôts différés. Des réductions échelonnées sont déduites au rythme de la prise en charge des amortissements afférents aux immobilisations pour l'acquisition desquelles lesdits subsides ont été obtenus, et le cas échéant, à concurrence du solde, en cas de réalisation ou de mise hors service de ces immobilisations.

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions pour risques et charges sont individualisées et tiennent compte des risques prévisibles, conformément aux articles 3-28 à 3-33 de l'A.R. du 29/04/2019. Elles font l'objet de reprises dans la mesure où elles excèdent, en fin d'exercice, une appréciation actuelle des risques et charges, en considération desquelles elles ont été constituées.

DETTES A PLUS D'UN AN ET A UN AN AU PLUS

Les emprunts et les dettes sont évalués à leur valeur nominale en application de l'article 3-55 de l'A.R. du 29/04/2019. Elles sont majorées, le cas échéant, des intérêts de retard ou d'autres pénalités dues.

DEVISES

Les avoirs, dettes, droits et engagements libellés en devises sont convertis en euro sur base des cours officiels des changes. Les différences de change sont comptabilisées en produits ou en charges.

A la clôture de l'exercice, les postes en devises sont réévalués au taux de change de clôture et les écarts de conversion sont compensés par devises. Les écarts de conversion négatifs sont pris en charge et les écarts de conversion positifs sont reportés (au passif). Les écarts de conversion sur les valeurs disponibles et les placements de trésorerie en devises sont immédiatement pris en compte de résultats.



3 LES PARTICIPATIONS

(Article L1523-16 du CDLD)

Les administrateurs arrêtent le rapport spécifique du Conseil d'administration sur les prises de participation réalisées au cours de l'exercice.

Dans le cadre du projet d'acquisition / construction d'un nouveau bâtiment pour notre intercommunale, le Conseil d'Administration a décidé en 2016 de souscrire une part C1 « autres pouvoirs publics » dans le capital d'IGRETEC au prix de 6,20 €. Cette prise de participation permet à iMio d'avoir recours aux services d'IGRETEC dans le cadre d'une relation inHouse.

Nous n'avons cependant pas de représentant au sein des organes de gestion d'IGRETEC ni aucun autre organisme.



4 ANNEXES

Les annexes suivantes font partie intégrante du rapport de gestion pour l'année 2020 :

1. Comptes annuels 2021 – format BNB
2. Rapport des réviseurs
3. Registre des associés
4. Rapport du Conseil d'Administration concernant les prises de participation

4.1 Synthèse

IMIO SC	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Chiffre d'affaires	668 820,00	1 388 837,13	1 255 354,86	1 624 043,07	2 009 532,85	2 318 238,91	3 080 827,39	3 600 306,52	4 156 575,94	4 753 459,12
		107,65%	-9,61%	29,37%	23,74%	15,36%	32,90%	16,86%	15,45%	14,36%
Productions immobilisées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	290 361,96
Produits d'exploitation non récurrents	0,00	-15 000,00	0,00	5 500,00	0,00	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Subsides	1 111 000,00	1 280 000,00	1 018 380,49	945 250,00	835 123,00	855 884,51	863 742,49	346 208,00	264 000,00	111 010,00
Subside fonctionnement	1 111 000,00	1 280 000,00	1 018 380,49	945 250,00	835 123,00	801 020,00	748 607,00	346 208,00	264 000,00	111 010,00
		15,21%	-20,44%	-7,18%	-11,65%	-4,08%	-6,54%	-53,75%	-23,75%	-57,95%
Subside projets	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	54 864,51	115 135,49	0,00	0,00	0,00
Autres produits et récupération de frais	4 893,74	10 102,42	11 004,68	14 937,97	22 735,58	24 802,97	43 533,36	50 357,68	53 178,88	64 570,97
Total des produits d'exploitation	1 784 713,74	2 663 939,55	2 284 740,03	2 589 731,04	2 867 391,43	3 213 926,39	3 988 103,24	3 996 872,20	4 473 754,82	5 219 402,05
		49,26%	-14,23%	13,35%	10,72%	12,09%	24,09%	0,22%	11,93%	16,67%
Approvisionnements et TVA intracom	-362 136,76	-895 767,95	-339 799,95	-471 096,42	-628 670,10	-751 996,85	-1 187 476,58	-840 171,83	-940 055,46	-942 570,79
Services et biens divers	-214 813,56	-322 454,53	-429 561,27	-425 962,65	-419 766,13	-471 885,15	-576 003,13	-605 369,19	-565 595,28	-822 329,65
Batiment	-48 877,40	-70 749,80	-76 619,27	-75 076,94	-69 710,86	-83 191,06	-73 862,28	-58 385,62	-44 151,91	-40 876,54
Véhicules	-30 599,51	-64 603,55	-69 903,22	-84 348,53	-85 368,35	-116 308,89	-176 428,40	-206 331,86	-214 379,03	-220 283,84
Administration / Divers	-39 740,55	-60 343,70	-66 399,10	-79 011,17	-67 941,21	-63 039,38	-89 939,25	-123 433,01	-57 022,39	-60 312,61
Téléphonie et internet	-12 088,68	-15 556,76	-24 890,64	-33 798,11	-44 323,14	-34 169,09	-31 731,25	-37 122,95	-43 062,50	-45 232,46
Assurances	0,00	0,00	-2 760,79	-11 759,84	-12 788,90	-13 337,44	-11 265,94	-8 516,26	-21 852,92	-24 649,45
Honoraires	-42 643,33	-67 293,63	-154 750,28	-92 484,38	-92 765,08	-108 774,14	-99 704,09	-94 819,75	-92 336,43	-351 875,31
Marcom	-40 864,09	-35 107,09	-20 433,68	-34 263,47	-26 924,20	-34 785,75	-60 275,02	-47 889,87	-42 586,62	-31 941,80
Dons et libéralité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-10 000,00	0,00	-10 000,00	-3 527,65
Administrateurs	0,00	-8 800,00	-13 804,29	-15 220,21	-19 944,39	-18 279,40	-22 796,90	-28 869,87	-40 203,48	-43 629,99
Total des charges d'exploitation	-576 950,32	-1 218 222,48	-769 361,22	-897 059,07	-1 048 436,23	-1 223 882,00	-1 763 479,71	-1 445 541,02	-1 505 650,74	-1 764 900,44
		111,15%	-36,85%	16,60%	16,87%	16,73%	44,09%	-18,03%	4,16%	17,22%
Marge Brut d'Exploitation	1 207 763,42	1 445 717,07	1 515 378,81	1 692 671,97	1 818 955,20	1 990 044,39	2 224 623,53	2 551 331,18	2 968 104,08	3 454 501,61
		19,70%	4,82%	11,70%	7,46%	9,41%	11,79%	14,69%	16,34%	16,39%
Rémunérations, charges sociales et pensions	-1 180 971,76	-1 409 447,25	-1 503 846,10	-1 608 884,25	-1 666 290,36	-1 923 486,11	-2 019 388,16	-2 203 215,45	-2 682 340,51	-3 101 088,92
		19,35%	6,70%	6,98%	3,57%	15,44%	4,99%	9,10%	21,75%	15,61%
Excédent Brut d'Exploitation (EBE)	26 791,66	36 269,82	11 532,71	83 787,72	152 664,84	66 558,28	205 235,37	348 115,73	285 763,57	353 412,69
		35,38%	-68,20%	626,52%	82,20%	-56,40%	208,35%	69,62%	-17,91%	23,67%
Amortissements	-3 713,28	-13 736,07	-98 680,82	-116 962,67	-82 818,90	-131 681,60	-159 410,12	-154 002,27	-118 587,82	-111 592,28
Réduction de valeur								-11 700,00	2 700,00	-9 000,00
Provisions pour risques et charges	0,00	0,00	0,00	(55 000,00)	-95 246,86	150 246,86	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres charges d'exploitation	-5 847,50	-347,50	-868,00	-5 868,00	-911,89	-10 589,87	-11 885,71	-12 266,89	-12 430,63	-15 676,95
Bénéfice d'exploitation	17 230,88	22 186,25	-88 016,11	-94 042,95	-26 312,81	74 533,67	33 939,54	170 146,57	157 445,12	217 143,46
		28,76%	-496,71%	6,85%	-72,02%	-383,26%	-5,46%	401,32%	-7,47%	37,92%
Produits financiers	2 777,86	6 309,63	103 106,94	90 248,86	56 761,10	58 307,33	58 283,92	52 873,76	21 035,01	8 279,70
Charges financières	-5 434,66	-4 391,66	-3 128,66	-5 365,11	-8 674,01	-21 935,88	-21 870,92	-26 177,84	-22 323,79	-20 312,63
Bénéfice de l'exercice avant impôts	14 574,08	24 104,22	11 962,17	-9 159,20	21 774,28	110 905,12	70 352,54	196 842,49	156 156,34	205 110,53
		65,39%	-50,37%	-176,57%	-337,73%	409,34%	-36,57%	179,79%	-20,67%	31,35%
Impôts sur le résultat	-14 319,25	-22 337,21	-11 312,29	12 389,59	-623,46	-89 760,79	-45 525,04	-78 314,29	-66 460,01	-59 657,99
Bénéfice de l'exercice	254,83	1 767,01	649,88	3 230,39	21 150,82	21 144,33	24 827,50	118 528,20	89 696,33	145 452,54
		593,41%	-63,22%	397,07%	554,75%	-0,03%	17,42%	377,41%	-24,32%	62,16%
Capacité d'AutoFinancement (CAF)	1 190,25	9 193,45	-3 776,24	84 944,20	142 455,48	-55 728,26	125 953,70	231 356,71	184 549,14	257 765,12
		672,40%	-141,08%	-2349,44%	67,70%	-139,12%	-326,01%	83,68%	-20,23%	39,67%